

# Courrier des lecteurs

## Chasse

### Cette diatribe est bien connue de nos milieux cynégétiques

**A propos de la réflexion de M. Philippe Barraud intitulée «Moins de lynx? Moins de chasseurs!» (24 heures du 5 juin 2014).** Permettez-moi de regretter votre choix d'inviter M. Barraud dans votre rubrique *Réflexions*, ce monsieur s'y étant comporté comme un cuistre à l'égard d'une catégorie de citoyens qui ont le mauvais goût d'aimer la chasse et de se trouver bien dans la nature. C'est son droit sans doute, mais sa diatribe, bien connue de nos milieux cynégétiques, adopte le même ton que ses sermons réactionnaires à l'encontre de toutes les idées politiques qu'il ne partage pas. Pis encore, il ne connaît pas son sujet, lynx, loup et ours compris, et tonne dans un langage grossier et franchement populiste contre Diane et ses disciples.

La mémoire semble également lui faire défaut et je ne saurais lui rappeler la gifle sonnante que le peuple vaudois avait adressée à la fin des années 1970 à l'initiative antichasse du sieur Teuscher.

M. Barraud, qui s'est signalé l'an passé par un éditorial scandaleux - «L'exécution de l'ours M3» - alors que le Conseil d'Etat du Canton des Grisons avait pris sa décision de protéger la population d'un individu dangereux en l'éliminant, devrait prendre le soin de passer quelques soirées en lisant les publications de l'Office fédéral de l'environnement, de la Coopérative pour la gestion des grands prédateurs (KORA), sources inépuisables de statistiques scientifiques onéreuses et d'autant de conclusions biaisées qui plaisent à l'Europe qu'il abhorre lui-même.

Quant aux sociétés de chasseurs «qui se comportent comme des mercenaires en pays conquis», je ne sache pas que nous soyons rémunérés par l'Etat pour des crimes que nous ne commettons pas.

De qui M. Barraud est-il le mercenaire?

**François-Xavier de Preux, Pully**

### Un manque de connaissance évident

En lisant la réflexion de M. Barraud, je ne peux que constater l'abîme qu'il y a entre les antichasse et le monde cynégétique (culture de la chasse).

La chasse, ce n'est pas «que» de la régulation. Le chasseur s'occupe de la gestion de la faune et il le fait pas que pour le tir mais pour tout ce qui entoure l'acte de chasse.

Le journaliste nous parle d'une centaine de francs pour le permis annuel alors qu'il coûte plus de 1000 francs. La «générale» (obligatoire) est de 800 fr. pour 2 chevreuils, plus 250 fr. pour chaque autre gibier. L'examen du permis de chasse est très difficile et se déroule sur deux ans. Et la chasse est très réglementée, le chasseur n'est donc pas le «flingueur entre copains» comme l'écrit Philippe Barraud. L'Etat profite de cet argent car il devrait sinon engager des fonctionnaires pour des tirs de régulation, ce qui coûterait très cher et serait payé avec l'argent du contribuable.

Notre nature n'est pas «anémiée» en animaux, comme le prétend un lecteur dans sa



Le lynx *Toundra* photographié au Zoo de la Garenne en décembre dernier. ALAIN ROUËCHE

réponse du 11 juin. S'il ne voit pas de sangliers ni de blaireaux, c'est tout simplement qu'ils vivent la nuit! Et s'il y a peu de lièvres, ce n'est pas la faute des chasseurs, mais à cause d'autres raisons qu'il semble ignorer. Il dit aussi regretter de ne pas voir de faisans, c'est qu'ils sont absents depuis les années 1960, inutile donc de les chercher! Quand il parle de biche (femelle du cerf), il veut sans doute parler du chevreuil.

Il y a un navrant manque de connaissance de la part de la population et même des journalistes, on peut l'expliquer par différentes raisons.

Je pense à un livre d'un peintre et écrivain suisse, Albert Muret: «*Nemrod & Cie*» (1949). L'auteur partait de chez lui à Pully fusil à l'épaule avec son chien et prenait le train. C'était bien avant que les passagers soient choqués par la vue d'un animal mort.

**Thomas Bartolj, Savigny**

### Ce qui est vraiment dommage...

M. Barraud n'aime pas les chasseurs, comme moi je n'aime pas les écolos. Ils sont pires que les chasseurs; non seulement ils sont persuadés que le gibier est à eux, mais en plus ils croient qu'ils le nourrissent. Ils ne veulent plus que les gens aillent aux champignons dans le Jura et le Risoux en voiture, à cause du tétras. Si vous croisez cet oiseau, il vous vient contre, il est presque dangereux. Il ne faut pas croire que c'est l'homme qui le déränge, c'est simplement le lynx qui le mange. Le lynx tue deux chevreuils par semaine, de temps en temps un tétras, ça change le menu.

La réintroduction de ces bêtes (lynx, loups, ours) provoque la guerre entre les gens, ça, c'est dommage!  
**Louis Durand, Saint-Livres**

### Etats-Unis Des vérités sorties de leur contexte

Dans *24 heures* du 14 juin, on lit en page 7: «La Maison-Blanche s'efforce en vain depuis des années de le convaincre d'œuvrer en faveur d'une réconciliation nationale». Un article juste à côté mentionne: «Peut-être ont-ils à l'esprit

l'exemple irakien, où le départ des GI a conduit au chaos que l'on sait.»

Le premier article parlant de l'Irak et le deuxième de l'Afghanistan, il est difficile de nier ces propos. Mais ce sont des vérités sorties de leur contexte. Comment envisager le présent de ces deux nations sans inclure l'influence américaine?

Qui lira ces lignes pourra se renseigner sur leurs bases militaires, Saddam Hussein, Massoud et Al-Qaïda. Les Etats-Unis, loin d'amener la démocratie, ont utilisé ces pays comme des pions utiles à leur stratégie militaire.

Il existe une constante qui est de louer aux Etats-Unis un caractère bienfaiteur. Bien sûr, ils jouissent de l'hégémonie mondiale, sont les premiers à venir au secours d'une population sinistrée. Il se dit d'imaginer un monde où la Russie ou la Chine domineraient. Cela est un monde hypothétique. Les Etats-Unis sont certes les plus grands humanistes, mais ce sont aussi les pires concernant l'assouvissement de leurs intérêts. Ils n'ont pas la transparence d'une Russie qui prend la Crimée, mais l'opacité d'une nation appuyant les ennemis de leurs ennemis. Ils façonnent de cette manière la géopolitique mondiale, participant directement à son ingénierie et donc à leur omniprésence sur cette planète. Ne sont-ils pas le soutien politique et militaire du Qatar et de l'Arabie saoudite, ces derniers finançant l'islamisme un peu partout?

Il serait préférable d'abandonner la dichotomie actuelle du bien et du mal, du noir et du blanc en se concentrant sur la nuance et l'arc-en-ciel de la réalité.

**Oscar Hauser, Lutry**

### Nyon, pont de la Redoute Vingt ans d'immobilisme!

En lisant le compte-rendu de *24 heures* sur la séance du Conseil communal de Nyon et en consultant les préavis soumis aux Conseils communaux de Prangins et de Nyon, je constate des inexactitudes.

Il faut se replacer dans le contexte de 1994. La Commune de Nyon a fait opposition au plan de quartier des Mèlèzes à

Prangins. L'argument était que ce quartier allait provoquer une augmentation de la circulation sur le pont de la Redoute. Il s'ensuivit un marchandage, appelé convention, impliquant que la Commune de Prangins participe financièrement à l'élargissement du pont nyonnais de la Redoute contre le retrait de l'opposition de Nyon. Le but de la participation pranginoise et de l'assurance Providentia était clairement pour financer l'élargissement du pont, à la demande de Nyon.

Il est donc abusif, comme mentionné dans les préavis, de dire que le but de la convention de 1994 est de favoriser la mobilité douce. Les préavis mentionnent que: la chaussée autorise le passage d'un seul véhicule à la fois, afin d'éviter que le chemin ne devienne un axe de transit entre Nyon et Prangins, tel que convenu par les deux Communes. L'élargissement est abandonné par nos Municipalités au profit de l'idéologie de la mobilité douce. Dans ce cas, une passerelle pour piétons et vélos pourrait suffire. Il est évident que c'est un choix antivoiture sur une pénétrante accédant à Prangins et à la Mobilière (ex-Providentia). C'est une option. A voir le résultat à Nyon, je ne suis pas convaincu.

En conclusion, si le tunnel situé sous la voie CFF à la route de l'Etraz est capable d'absorber un trafic supérieur sans problème, le pont de la Redoute peut rester en l'état.

**André Fischer, Prangins**

### Lausanne Jardins Riponne: à chacun ses priorités...

Gabegie, pagaille, les mots n'étaient pas trop forts pour qualifier l'attente d'automobilistes au sortir du parking de la Riponne mercredi 11 juin, lorsque ses accès furent fermés à la circulation en direction et en provenance du nord de la place. Il s'agissait d'accueillir... des parterres de fleurs dans le cadre de Lausanne Jardins 2014. On peut comprendre la grogne des automobilistes qui ont dû attendre jusqu'à deux heures, nous dit-on, pour pouvoir quitter les lieux. Or le soir même, tout rentrait dans l'ordre: les feux avaient été réglés pour laisser passer plus

de voitures en direction de la rue du Tunnel, l'attente était maîtrisée et les automobilistes ne manifestaient aucune impatience.

Et samedi, journée traditionnellement chargée pour le parking en fin de journée, des centaines de badauds amateurs de fleurs et de verdure tapisaient joliment la place tandis que les véhicules s'écoulaient tranquillement au sortir du parking.

Mais pour d'aucuns, la liberté de l'automobiliste ne connaît pas de limites. Même pour rendre la place de la Riponne à sa fonction essentielle de place piétonne. Même pour y installer des plates-bandes qui lui donnent, enfin, le charme qui lui manque. Même si ce transit et ce passage qui coupent la place et isolent sa partie nord sont un non-sens urbanistique total. Certains défenseurs des automobilistes et des commerçants réunis n'en ont cure et ne veulent qu'une chose: que la voiture reste reine au centre-ville, à n'importe quel prix.

A chacun ses priorités: la voiture pour les uns, une place de la Riponne piétonne et fleurie pour les autres.

**Anne-Françoise Decollogny, Lausanne**

### Métropole lémanique

#### Ligne nouvelle Genève-Lausanne et Swissmetro

**A propos de l'article intitulé «Une nouvelle ligne ferroviaire au lieu de «raffistoler» l'actuelle» (24 heures du 19 juin 2014).**

Dans son article, *24 heures* décrit avec précision et enthousiasme l'épopée possible d'une ligne ferroviaire nouvelle destinée à relier Genève à Lausanne sans station intermédiaire.

Mais rendons à César ce qui lui est dû: le soussigné, secrétaire de la Communauté d'intérêts pour les transports publics (Citrap Vaud), n'a jamais été le père spirituel de Swissmetro, incarné depuis toujours par une personnalité d'origine lausannoise, ancien ingénieur aux CFF, Rodolphe Nieth, un collègue et un ami.

**Daniel Mange, secrétaire Citrap Vaud, Saint-Sulpice**

## 24 heures

**Adresses:** avenue de la Gare 33, CP 585, 1001 Lausanne.  
**Tél.:** 021 349 44 44  
**Fax:** 021 349 44 19  
**Internet:** www.24heures.ch  
**E-mail:** 24heures@24heures.ch  
**Rédactions régionales**  
**Lausanne et région:** av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne, tél. 021 349 44 44.  
**Riviera-Chablais:** rue du Clos 12, 1800 Vevey, tél. 021 966 82 82.  
**Nord vaudois-Broye:** av. Haldimand 6, case postale 803, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 424 84 24.  
**La Côte:** av. Perdttemps 11, case postale 1424, 1260 Nyon 1, tél. 022 994 40 80.  
**Abonnements**  
**Tarifs pour la Suisse** (TVA 2,5% incluse), 12 mois Fr. 449.-.  
**Courrier:** case postale, 1001 Lausanne, Tél.: 0842 824 124 (lu-ve 8 h-12 h/13 h 30-17 h) www.24heures.ch/offre  
**Suspension et changement d'adresse temporaire:** Gratuit sur www.24heures.ch tél. 0900 924 124 (Fr. 6.- service et appel compris. Tarif pour le réseau fixe.)  
**Autres services:** tél. 0842 824 124, fax 021 349 31 69.

**Rédaction**  
**Rédaction en chef:** Thierry Meyer (rédacteur en chef, resp.), Claude Ansermoz (rédacteur en chef adjoint, Samedi) Joëlle Fabre (rédactrice en chef adjointe), Leonardo Pescante (rédacteur en chef adjoint, multimédia), Laurent Martin (directeur artistique), Assistante du rédacteur en chef: Sylvie Minder.

**Chefs de rubriques**  
**Vaud & Régions:** Laure Pingoud et Michel Jotterand; **Suisse:** Judith Mayencourt; **Monde:** Olivier Bot; **Economie:** Roland Rossier; **Sports:** Pierre-Alain Schlosser; **Culture & Société:** Jean Ellgass; **Portraits:** Gilles Simond; **Service images:** Sébastien Féval; **Internet:** Gilles Biéler; **Réseaux sociaux:** Yseult Théralaz; **Suppléments:** Laurent Buschini; **Secrétaire général:** David Moginier; **Edition:** Jean-Michel Jacot-Descombes (chef d'édition), Danilo Berta (production).

**Contact des collaborateurs du journal par courriel selon le modèle:** prenom.nom@24heures.ch  
**Médiateur:** Daniel Cornu (www.mediateur.tamedia.ch)  
**Marketing:** Fabrice Schoch  
**Direction vente et marketing:** Jean-Paul Schwindt.

**Publicité print Suisse romande**  
**Tamedia Publications romandes SA**  
1001 Lausanne - Tél. +41 21 349 50 50 - publicite.lausanne@sr.tamedia.ch  
**Publicité Print Suisse alémanique**  
**Tamedia Publications romandes SA**  
8021 Zürich - Tél. +41 44 251 33 75 - publicite.zuerich@sr.tamedia.ch

**Point annonces**  
Guichet : avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne / **www.mytamedia** référence point-annonces  
**Tamedia Publications romandes SA**  
Cellules produits numériques +41 21 349 40 48  
Digital.Commercial@sr.tamedia.ch  
**Audience REMP:** 191'000 lecteurs (MACH Basic 2014-1). Tirages contrôlés REMP/FRP. Edition totale: 68'011 ex. Membre de la combinaison TOP 2 Romandie. Nouvelle échelle de rabais Edipresse TOP Conto valable.  
**Editeur**  
Tamedia publications romandes SA, avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne.  
**Editeur:** Pietro Supino.  
**Responsable commercial:** Jean-Paul Schwindt.  
**Directeur général:** Serge Reymond.  
**Indication des participations importantes selon article 322 CPS:** Editions Le Régional SA, ER Publishing SA, homegate AG, LC Lausanne-cités SA, Le Temps SA, LS Distribution Suisse SA, Romandie Online SA en liquidation, Société de Publications Nouvelles SPN SA.



### Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via **www.24heures.ch** ou à **courrierdeslecteurs@24heures.ch**, ou à *24 heures*, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.